

# Maria Moreau, ouvrière par choix

Josiane Jacoby, CARHOP

**Mots-clés: usine, ouvriers, immersion, engagement militant, syndicat**

Le CARHOP, à la demande de l'asbl Kéramis<sup>1</sup>, a réalisé entre juin 2010 et juin 2012, une série d'interviews de travailleurs de la faïencerie Boch de La Louvière afin de sauvegarder la mémoire ouvrière de ceux-ci ainsi que leurs savoir-faire. C'est à l'occasion de ce travail de récolte de mémoire que la figure de Maria Moreau a émergé. Son parcours d'ouvrière militante s'est en effet révélé précieux pour la compréhension de l'histoire sociale de la faïencerie durant les années 1960 et 1970. Mais au-delà de l'histoire de Boch, la rencontre de l'ouvrière militante fut l'occasion d'approcher une forme particulière d'engagement militant: celui du choix de l'immersion en usine afin de partager une communauté de sort avec la classe ouvrière et agir pour la promotion de ses droits.

Maria Moreau, le nom évoque l'histoire d'une déléguée syndicale CSC, ouvrière à la faïencerie qui, malgré son statut de travailleuse protégée<sup>2</sup>, est licenciée pour faute grave en août 1975. La direction l'accuse d'avoir incité des ouvrières, exaspérées par la chaleur intenable qui règne dans leur atelier, à partir en grève sauvage.

Ce renvoi provoque un large mouvement de mobilisation des travailleurs et travailleuses de Boch. Ils contestent la justification du licenciement et se lancent dans une occupation de l'usine qui durera plusieurs semaines. Sur un calicot accroché à l'entrée principale de l'usine, on peut lire la revendication « *Rendez-nous notre déléguée* ». Le tribunal du Travail est saisi de l'affaire et, en 1985, dément l'accusation. Il accorde à la déléguée le droit à une indemnisation pour licenciement abusif. Mais, la décision arrive trop tard. Cette année-là, la société Boch tombe en faillite et ses maigres avoirs financiers suffisent à peine à rembourser les créanciers. Pour Maria Moreau, c'est la fin d'une carrière professionnelle en usine dont elle avait, dès l'enfance, fait le choix. Par la suite, elle dit avoir « *... cherché longtemps après un autre emploi en entreprise mais j'étais brûlée. J'avais un an de salaire comme victime syndicale, c'était un complément du chômage* »<sup>3</sup>

## Une attention aux plus faibles

Maria Moreau est née en 1932 à Olloy-sur-Viroin dans la province de Namur. Son père est garde des Eaux et Forêts; sa mère est femme au foyer. Dès l'enfance, elle est sensible aux injustices, à la défense des plus petits. Son père aime à dire qu'« *elle ferait accoucher une poule!* »<sup>4</sup>. Son institutrice primaire constate, elle aussi, cette propension à être auprès des plus vulnérables « *Maria aime tout ce qui est petit!* » Deux observations que l'octogénaire d'aujourd'hui se plaît à citer pour expliquer son engagement militant en faveur des ouvriers et ouvrières.

À Olloy, elle connaît quelques filles de son âge qui travaillent à l'usine d'armement de Matagne ou à l'usine de raquettes Donnay de Couvin. C'est une vie de village où tout le monde se connaît. Elle est frappée de constater combien le milieu du travail influence ces jeunes filles. « *Cela vous retournait comme une crêpe... elles changeaient du tout au tout!* » À 14 ans, elle entre à l'école normale et ressort à 18 ans avec un diplôme d'institutrice maternelle. Dans sa classe, elle observe les enfants « *certains à peine habillés* ». Il y a beaucoup

1. Centre de la céramique de La Louvière.

2. La loi dispose que les délégués du personnel et les candidats délégués du personnel ne peuvent être licenciés que pour un motif grave préalablement admis par la juridiction du travail ou pour des raisons d'ordre économique ou technique préalablement reconnues par l'organe paritaire compétent. <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=22994>, consulté en novembre 2015.

3. Interviews de Maria Moreau réalisées par le CARHOP en janvier 2011 et octobre 2015. Les extraits qui suivent proviennent des mêmes interviews.

4. Autrement dit, elle aidait les poussins à sortir de leur coquille!

de pauvreté à Olloy et dans les villages avoisinants. Ce constat la révolte et renforce sa détermination à aller travailler en usine. « ... *je voulais rentrer en usine depuis longtemps, déjà en primaires.* »

En 1952, l'aumônier de Couvin lui propose de s'engager au sein de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne d'Olloy et de travailler avec les adolescentes du village dont les jeunes ouvrières des usines de Matagne et de Couvin. Elle a 20 ans. De cette expérience, elle dit « *la JOCF a ouvert la porte* ».

Un an plus tard, elle rentre à l'équipe fédérale et dirige les fédérations de Thuin et de Walcourt. Elle abandonne son métier d'institutrice pour assumer pleinement ses nouvelles responsabilités. Le travail à la JOCF lui permet de rencontrer de nombreux jeunes voire très jeunes puisque beaucoup rentrent en usine à quatorze ans. Elle se souvient surtout des conditions de travail particulièrement pénibles de « *ceux des filatures à Mouscron<sup>5</sup> ou des biscottes à Liège<sup>6</sup>* ».

En 1955, elle rejoint l'équipe nationale. Sa facilité d'écriture l'amène, un temps, à être responsable de « *Joie et Travail* », le journal de la JOC. Ensuite, elle travaille les questions de l'adolescence. C'est un thème d'actualité dans la société d'alors et l'organisation chrétienne entend poser des jalons idéologiques pour la jeunesse sur des aspects comme la sexualité, la préparation au mariage ou la moralité des jeunes dans les lieux de mixité telles que les entreprises.

### Ouvrière parmi les ouvrières

En 1965, Maria Moreau met fin à sa carrière de jociste. « ... *j'ai voulu rentrer au travail* » Son investissement jociste lui a permis de découvrir réellement ce qu'est le travail ouvrier : « *C'était le temps où la JOC était encore dans les milieux de travail.* » Son souhait est d'avoir les deux pieds dedans, d'être à l'intérieur afin de pouvoir travailler avec les gens et non pour eux (comme les syndicats, par exemple). Pour Maria Moreau, ce n'est pas une simple formule mais une exigence qu'elle s'impose.

Le 2 janvier 1965, elle rentre à la faïencerie Boch de La Louvière. Elle n'a pas choisi particulièrement cette usine mais une place se libère et elle saisit l'opportunité. Elle a d'ailleurs postulé dans d'autres endroits, précise-t-elle, comme aux Trams de Charleroi où elle a passé les examens de recrutement. « *Je devais juste encore apprendre à conduire !* »

Quand Maria Moreau rentre chez Boch, l'usine occupe un bon millier de travailleurs dont une majorité de femmes et 400 jeunes. Sa découverte du monde du travail ouvrier est un choc. Elle entre comme manœuvre au coulage vaisselle, un secteur de travail particulièrement dur, soumis à la production aux pièces. Ouvrière par choix, en plus de la dureté du travail manuel, elle gagne un salaire de misère et endosse un statut social peu prestigieux comme ses consœurs. L'enseignante diplômée fait le choix de changer un « destin social » favorable et de s'inscrire dans une trajectoire sociale descendante.

Au début de son engagement, si la militante observe de nombreuses injustices sociales et des conditions de travail pénibles, elle s'emploie essentiellement à faire ses preuves comme ouvrière. C'est une question de légitimité. « *Il faut déjà atteindre sa production avant de faire quelque chose au niveau syndical... déjà pour être reconnues par les autres* ». Elle ne veut pas être l'intellectuelle<sup>7</sup> qui se mêle par idéologie à la classe laborieuse. Adopter une telle posture, « *c'est aller au casse-pipe* » face à des ouvriers et ouvrières qui travaillent par nécessité et pour survivre. Plus tard, quand elle rallie l'action syndicale, elle fait à nouveau ce choix de rester d'abord une ouvrière. Quand le débat sur le nombre d'heures consacrées à la délégation se pose, l'équipe syndicale CSC, dont elle a le leadership, choisit de prêter quelques heures de délégation syndicale par jour et de continuer à travailler le reste de la journée. « *Tu deviens un permanent en usine sinon...* »

Fidèle aux enseignements jocistes, elle applique la démarche du « Voir, juger, agir » : « *Observer, regarder. Mais, ce qui saute aux yeux, cela saute aux yeux tout de même... Mais, on ne peut pas dire que c'était un combat là. C'était plutôt un éveil dans tous les sens... Les cinq premières années, cela a été plutôt une écoute et un regard et des relations et puis essayer de faire son trou parce qu'avant de gagner ma journée..., mais j'ai fini par la faire quand même.* »

5. Les usines Motte.

6. Les biscuiteries Paquot.

7. Lire C. LOMBA et J. MISCHI, *Usines. Ouvriers, militants, intellectuels*, Actes de la recherche en sciences sociales, n° 196-197, mars 2013.



Trois ouvrières de la faïencerie, Effort coopératif, novembre 1957, CARHOP Fonds EPECE.

Elle observe surtout l'individualisme de ses collègues « ... *tout le monde se tait sur sa paie Les ouvrières de ce fait ne voient pas les injustices salariales... Déjà de l'intérieur, cela ne se voyait pas alors de l'extérieur vous pensez bien !* »

Mais concilier engagement militant et travail ouvrier n'est pas simple « ... j'avais le nez dans Kéramis. Quand on est là-dedans, il faut lâcher tout le reste. On rentre chez soi au soir en faisant "Ouf, enfin seul !" Il y avait le bruit à certains endroits. La poussière mais ce n'est pas sale, sauf que vous en avez partout dans les poumons. Et finalement, on s'habitue. »

### La délégation syndicale ou le temps de l'action

En 1970, Maria Moreau devient déléguée syndicale suite à la proposition du permanent CSC, Jean-Marie Lepage. Après cinq ans, le temps de l'observation et du jugement fait place à la volonté d'agir pour la défense des travailleuses. En adhérent au syndicat, Maria Moreau entend se donner des moyens d'agir dans la légalité. Dès ce moment, le duo permanent/déléguée mène un travail de terrain intense afin de faire émerger plus de collectif et de solidarité entre les travailleurs. Maria Moreau, première déléguée femme, se souvient que jusque-là, les ouvrières de l'entreprise avaient tendance à venir avec un problème personnel et que les délégués avaient souvent une approche infantilisante. Elles venaient « *avec leur petite affaire... Du côté vaisselle, c'était très calme. C'était du travail syndical individuel. C'était ma fiche de paie, mon rendement au travail, mon poste de travail, ou mon chef m'a dit ça et c'était les délégués qui pour rendre... la pauvre petite ou la pauvre madame. C'était du travail individuel. Cela, j'en ai vu tout plein, tout plein.* »

Tout l'enjeu est de convaincre les ouvrières de l'intérêt de s'affilier au syndicat. Maria Moreau se souvient « *qu'elles ne bougeaient pas beaucoup* ». Et les collègues masculins sont peu confiants en leur capital militant. Ils ont d'elles une perception machiste qui les définit comme « *des briseuses de grève* » et ils véhiculent l'idée qu'elles tirent les salaires vers le bas. La déléguée identifie les freins à la syndicalisation des femmes de la faïencerie : des cotisations trop chères pour leurs petits salaires, des carrières professionnelles courtes (beaucoup quittent l'entreprise une fois mariées), des réunions en fin de journée alors qu'elles ont du travail à la maison,...

La nouvelle déléguée se rappelle quelques combats menés alors. Le travail de persuasion mené auprès des collègues pour les convaincre de la nécessité de mettre en commun les fiches de paie afin de détecter des anomalies comme un modèle de tasse mieux payé qu'un autre sans qu'aucune explication rationnelle ne puisse être fournie par le service tarification. « *Il fallait juste le faire remarquer aux responsables !* » Son travail de terrain lui permet de mettre à jour d'autres aberrations comme le cas d'ouvrières payées en fonction du tonnage qu'elles produisent alors que la production de vaisselle varie en fonction des commandes. « *Elles n'y pouvaient rien elles au commerce !* » L'usine est également un lieu d'injustices salariales genrées: les couleuses du secteur sanitaire gagnent plus ou moins 50 francs de plus que les couleuses du secteur de la vaisselle « *tout simplement parce que ce sont des hommes !* »

## D'autres militances à l'œuvre autour de la question ouvrière

La pierre angulaire du militantisme de Maria Moreau réside dans l'immersion. Cette détermination s'inscrit dans une époque déterminée. Au cours des années 1950, d'autres intellectuels font ce même choix. Quelques années plus tôt, en 1934, la française, Simone Weil, professeure agrégée, rentre en usine comme manœuvre. Elle fait le récit de son expérience dans un ouvrage<sup>8</sup> qui marque les générations d'ouvriers militants de l'époque. Celle-ci ne veut pas être « *en vadrouille dans la classe ouvrière* » et explique que son engagement solidaire consiste à ne pas être aux côtés de la classe laborieuse mais parmi elle. Elle est, sans doute, une pionnière qui créa des vocations<sup>9</sup>.

Ce choix de l'immersion en usine a également été posé par des membres de l'église catholique. À la même époque, des carrières de prêtres-ouvriers se déploient, après un temps d'arrêt imposé en 1954 par Pie XII, mais réhabilitées en 1965 par le concile Vatican II. Ces intellectuels religieux choisissent d'exercer leur ministère en travaillant parmi les travailleurs ouvriers. Maria Moreau en a connu plus d'un. Enfin, dès la fin des années 1960, des étudiants français influencés par les théories trotskystes ou maoïstes deviennent des « établis »<sup>10</sup> et entrent en usine volontairement pour servir la cause de la classe ouvrière en partageant leur vie et leur condition. Maria Moreau appartient à cette génération d'intellectuels militants, ouvriers par choix.

En dehors des murs d'usine, d'autres formes de militance existent. Maria Moreau évoque l'exemple des « Marie Mineur »<sup>11</sup>, un groupe néo-féministe né de la révolution de mai 1968. D'abord actives à La Louvière et plus tard dans l'ensemble de la Wallonie, les militantes des « Marie Mineur » mènent des actions de terrain dans des entreprises de la région du Centre pour y promouvoir le principe de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. La grève des femmes de la FN en 1966 pour le droit « à un salaire égal à travail égal » a indéniablement marqué ces militantes. « *J'étais copine avec elles et puis on a quand même travaillé ensemble, il faut quand même le dire. Mais de l'extérieur, tu ne sais rien faire. Si l'intérieur ne bouge pas. Oui... De l'aide pour des paperasses ou des choses comme cela et alors certaines amitiés qui se sont créés avec l'une ou l'autre. Cela, oui. Et puis une autre forme de réflexion sur certaines histoires pour les femmes. Elles avaient raison elles puisque leurs idées, si je les ai bien compris, l'idée que tout mouvement féministe était quand même mené par des gens un peu plus bourgeois et qu'enfin c'était le monde féminin du travail qui bougeait.* »

Si entre le groupe féministe et l'ouvrière-déléguée syndicale, il existe des convergences et des alliances, il y a, aussi, des divergences d'analyses et de moyens d'action. Pour Maria, le combat doit venir de l'intérieur: « *C'est aux ouvrières à réagir* ». Pour elle, seule la base peut légitimement définir des revendications. Enfin, alors que les militantes féministes des Marie Mineur se présentent comme un groupe de militantes combattives visant à obtenir un changement de mentalité d'une société « patriarcale » et revendique, par exemple, le partage des charges ménagères dans le couple ou le droit à l'avortement, pour la militante Maria Moreau, la grille de lecture est différente. Ce qui monopolise son engagement militant, c'est le combat contre l'esclavage, l'exploitation auxquels l'ensemble de la classe ouvrière, hommes et femmes, est soumise par un système capitaliste en quête de profit.

8. S. WEIL, *La condition ouvrière*, Paris: Les Éditions Gallimard, 1951.

9. Voir T. BUENOTESTA in R. TIMMERMANS, V. CARVUTTO (dir), *Paroles de militants*, CARHOP, 2001. La carrière de cette ouvrière à la câblerie de Gilly, entre autres, est proche de celle de M. Moreau. Ancienne jociste, elle raconte avoir perdu la moitié de son salaire en faisant le choix de quitter son emploi d'employée à la CNE et explique: « *La question salaire ne m'intéressait pas mais bien les conditions humaines, de dignité* » p. 179.

10. Le terme « établissement » est utilisé par Mao Tse Toung et désigne les intellectuels « appelés à servir les masses ouvrières et paysannes » en allant, pour les comprendre, vivre la vie de ces dernières. Lire M. DRESSEN, *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Belin, Paris, 1999.

11. Voir C. MARISSAL, É. GUBIN, *Jeanne Vercheval, Un engagement social et féministe*, Bruxelles, AVG-CARHIF, Institut Pour L'égalité Des Femmes Et Des Hommes, 2011.

En définitive, au terme de son retour sur son parcours militant, Maria Moreau entend se démarquer par son pragmatisme. Pour elle, l'important, l'urgence réside dans le fait qu'« *il fallait résoudre les affaires!* » Si elle reconnaît à la JOCF une réelle influence sur sa trajectoire militante, elle confie avoir pris ses distances par la suite et se définit plutôt comme « *un électron libre* » allergique au syndicalisme institutionnel ... Un héritage qu'elle doit aux convictions anarchistes de son père, mais aussi à l'enseignement distillé par les religieuses de son enfance qui lui ont fait découvrir le message de l'évangile.

### Au regard des militantismes d'aujourd'hui

Durant 10 ans au sein de la faïencerie Boch, Maria Moreau a, incontestablement, œuvré à l'amélioration des conditions de travail et de salaires des femmes de l'entreprise. Elle a, de plus, réussi à convaincre celles-ci de franchir le pas de la syndicalisation. Toutefois, son action auprès des ouvrières ne veut pas se limiter à une interprétation genrée. C'est la classe ouvrière, dans son ensemble, qu'il faut défendre et non diviser. Pour elle, le combat pour l'égalité salariale ne dispense pas du combat pour un salaire décent tant pour les femmes que pour les hommes.

La trajectoire militante de Maria Moreau interpelle tant par sa forme que par son contenu. Son postulat de base repose sur la conviction qu'il faut partager les conditions d'une classe sociale pour être capable de porter ses revendications. Son engagement, quant à lui, se focalise sur une cause unique : la défense des intérêts de la classe ouvrière aliénée et exploitée par la société capitaliste. Sous cet angle, le parcours de Maria est ancré dans une époque déterminée. L'engagement militant d'aujourd'hui<sup>12</sup> s'est transformé et les grandes idéologies politiques ne font plus recette. Les nouvelles militances sont souvent plus de type « post-it » et prennent la forme d'un militantisme distancié (l'inverse de l'immersion). L'engagement pour une cause est souvent éphémère, ponctuel.<sup>13</sup> Dans le même temps, le terrain des luttes sociales investit d'autres lieux que celui de l'usine et l'analyse causale des injustices sociales ne se fait plus en termes de classes sociales. Les mobilisations contemporaines portent sur des questions comme la précarité, l'exclusion sociale, les défis environnementaux, le respect des droits de l'homme, ... Actuellement, on n'imagine pas qu'il faille être « sans-papiers » pour défendre les droits des réfugiés clandestins ou qu'il faille être « femme » pour défendre le principe de l'égalité entre les sexes, ...

Pourtant sous d'autres aspects, comme sa volonté d'actions concrètes et utiles que Maria Moreau résume en disant « *il fallait résoudre les affaires* » elle est proche des préoccupations de nombreux militants contemporains. Elle aussi opte pour un « engagement pragmatique »<sup>14</sup> justifié par un sentiment d'urgence allié à un souci d'efficacité, de radicalité. Autre « modernité » de la trajectoire de Maria ; son allergie à la suprématie de l'institutionnel qui édicte les enjeux et les actions pour la base. Ce refus de soumission à la hiérarchie la rapproche aussi des « ... *groupements actuels [qui] se caractérisent par un rejet de l'institutionnalisation, associé au primat accordé à l'action. La verticalité des syndicats et partis politiques (démocratie représentative) est opposée à l'horizontalité des collectifs et des coordinations (démocratie participative).* »<sup>15</sup>

Enfin, à l'heure où les gouvernements d'idéologie néo-libérale et les organisations patronales contestent la légitimité de l'action syndicale et l'exercice de droits fondamentaux tel le droit de grève, le travail militant et syndical mené par Maria Moreau permet d'éclairer quelques principes qu'il convient, pourtant, de (ré) affirmer. Il existe un conflit d'intérêt radical<sup>16</sup> entre le capital et le travail qui implique que sans l'appui syndical et sa capacité mobilisatrice, les avancées sociales dans l'entreprise n'auraient sans doute pas été possibles. Des acquis sociaux ont été engrangés par le recours à des arrêts de travail ou à des grèves. L'exemple de Boch démontre que la direction de l'époque a tenté de contrer ce moyen de contestation allant jusqu'à décider de licencier une déléguée. Finalement, aujourd'hui comme hier, « *quoique reconnu, le droit des travailleurs à faire grève n'est pas défini dans la loi belge et se trouve régulièrement contesté par le patronat... Au fil des décennies de lutte pour survivre et conquérir des droits, le mouvement ouvrier doit constamment défendre ce droit de grève* »<sup>17</sup>.

12. Lire J. ION, S. FRANGUIADAKIS, P. VIOT, *Militer aujourd'hui*, Autrement, coll. CEVIPOF, 2005.

13. M-T. COENEN, *De la définition du militant et de la militante: un concept aux dimensions plurielles*, www.carhop.be, décembre 2011.

14. J. ION, S. FRANGUIADAKIS, P. VIOT, *Militer aujourd'hui*, op.cit.

15. Ibidem.

16. N. GORTZ, *La force syndicale aujourd'hui, Droit de grève et droit au travail: Amis ou ennemis?*, Contrastes n° 166, janvier-février 2015, p.7.

17. Ch. STEINBACH, *L'histoire du pot de terre et du pot de fer, Droit de grève et droit au travail: Amis ou ennemis?* Contrastes n°166, janvier-février 2015, p. 3.